complet uf: (La ppression

à l'autre n d'aveir née 7 de

le décret s déclare met à la tres l'ont

uit:
era cetto
quatre au
ade.

les cole-

délégués deptée. merciaux s contri-

cles sera uquel il roit faite ounal de au - delà étuigne-

les cen-

qu'il ne ar toute pit aussi culier. question

articles urra diles deux donnoit ulter la que ja-

lusieur

# NOUVELLES POLITIQUES

on an outside la la la collega a la completa de la completa de la collega de la completa de la collega de la colle

# NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE,

(Ere Vulgaire).

NONIDI 29 Thermider.

Dimanche 16 Août 1795.

Achat de six mille chevaux, fait par les Angleis dens le Holstein. — Bruit de la conclusion de la paix entre la France et l'Empire. — L'escadre russe fait veile pour la mer du Nord. — Arrivée du cemte d'Arlois en Angleterre. — Pojet d'une nouvelle descente des Angleis sur nos côtes. — Pôte célébrée à Bruxelles pour l'anniversaire du 10 aoû: — Arrêté du comité de salut public, qui fait remise à la Belgique de toutes les contributions militaires restant à payer. — Décret qui déclare non-avenus les jugemens revolutionnaires. — Décret sur les monnoies. — Lecture de l'acte constitutionnel. — Avantages remportés par l'armée d'Italie.

#### AVIS.

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Thermidor, sont invités à les renouveller incessamment, s'ils ne veulent point iprouver d'interruption. Le prix est actuellement de 100 liv. pour six mois, et 50 liv. pour trois mois. Les Abonnés qui n'enverront point ce neuveau prix, recevont seulement la Feuille au prorata de la somme qu'ils auront adressée. Le Bureuu d'Abennement est teujeurs que des Moulins, n°. 500.

### ALLEMAGNE.

Extrait d'une lettre de Hambourg, du 1er août.

Les Anglais ont acheté dans le Holstein six mille cheraux, qui vont être embarqués sur des navires rassemblés sur l'Elbe & sur le Wezer avec des dépenses excessives. Sur l'Elbe seulement on a frêté 72 navires, à 8 o livres sterliags de frêt pour chacun d'eux. Les Anglais se chargent en outre de l'arrangement intérieur de ces bâtimens, qui seront disposés en écuries tapissées de nattes très-épaisses. Les chevaux seront suspendus dans des nattes, qui ne sont pas ici en quantité suffisante, & dont on attend une targaison entiere.

Plusieurs capitaines de bâtimens américains se sont retrés à frêter leurs mavires, attendu que les Anglais n'emploient que des bâtimens neutres pour cette expédition.
Or, il faut penser que les capitaines & les équipages
qui, séduits par l'appat de l'or, seront punis de cette
soif de gain; car, au lieu d'être conduits, comme ou le
leur dit, en Irlande & en Angleterre, endroits de la desfination de ces chevaux, on les forcera de faire voile en
droiture vers la Vendée. Les Anglais creyent retirer un
double avantage de cette moiceuvée artificieuse; d'abord
ls ne risquent pas leurs propres navires, & en second
lleu, ils experent ainsi de faire naître de la froideur & de
la céfance entre la France & les gouvernemens neutres,

dont les navires seront employés à cette d'ingereuse expédition.

Samedi dernier, le prince Frédéric d'Orange, deuxieme fils du ci-devent stathouder, arriva ici & en partit pou après pour Osnabruck. On assure qu'il va se mettre à la sete d'un corps de 20 mille aloinnes so dés par l'Angleterre, & destinés à tenter la conquête de la Hollande. On remarque que la femme du stathouder ne cesse de travailler à Berlin pour intéresser le roi de Prusse, son frere, au-sort de sa famille. Le succès de ces projets paroût être d'autant plus incertain, qu'ou sait que la cour de Berlin vient de nommer le comte de Rode, son ambassadeur, auprès de la république française.

La nouvelle se répand ici que la paix entre la France & l'Empire vient d'être conclue, & que le paix avec l'Autriche ne tardera pas à l'être.

Il paroît décidé que l'escadre russe, qui a déjà quitté la rade de Copenhague & a fait voila pour la mer du Nord, n'entreprendra rien contre la France, quoique l'Angleterre lui ait offert deux millions sterlings à cet effet. On croit aussi que le roi de Prusse obtiendra une plus grande part dans le nouveau partage de la Pologne. La politique qui préside à tous ces arrangemens n'est pas encore entierement développée; mais on s'attend à la bien connoître très-incessamment.

# ANGLETERRE.

De Londres, le 5 août.

Le comte d'Artois, venant de Bremerlche, est arrivé le 2 de ce mois aux Dunes; il a fait la traversée à bord du vaisseau L'Asie, de 64 canons, capitaine Pringle. On débite ici que le mauvais succès de la premiere expédition sur les côtes de Bretagne, a déterminé le ministere à en projetter une seconde, à laquelle on donners une force indépendante de l'assistance des chousns & des vendéens

En conséquence, nos papiers annoncent qu'il y aura 35 vaisseaux de ligne à Spithéad, & que 50 mille hommes de troupes de débarquement vont être rassemblés à 30m-

hampton, où elles se tiendront prêtes à mettre à la voile au premier ordre. On attend un grand convoi de Brême & de l'Elbe, qui nous fournira des chevaux pour l'expédition projettée.

Les papiers de l'opposion traitent de rêveries tous ces projets d'invasion en France; ils prétendent, avec grande apparence de raison, qu'ils ne peuvent réussir qu'à l'aide des Français, & que rien n'est moins assuré que ce penchant qu'on suppose aux républicains de changer de forme de gouvernement. « Et en effet, dit un de ces papiers, comment croire qu'un p uple que quinze mois de la tyramaie la plus atroce comme la plus absurde mont pu dégoûter d'un gouvernement républicain, ire s'en dégoûter, aujourd'hui qu'are nouvelle constitution va lui donner les moyens les plus efficaces d'obtenir enfin cette justice & cette liberté qui a été le but général de la révolution? »

Nos derniers papiers font mention de différentes expéditions des Frauçais dans les Antilles, où leurs succès ont été balancés. Ils paroissent avoir échoués à la Dominique, où ils avoient débarqué 500 hommes; mais en revauche ils ont repris la Grenade, Saint-Vincent, Saint-Lucie & la Martinique, à Pexception du fort Bourbon. A Saint-Vincent, les Anglais ont pendu dix-sept Français faits prisonniers; aussi-tôt que le gouverneur français de la Grenade en a eu connoissance, il a fait pendre l'ancien gouverneur anglais & quarante-deux notables du pays.

Déjà les feuilles ministérielles ont changées de ton, & le cri de paix semble n'être plus étranger au ministere : déjà on fait entendre au peuple, qui souffre d'une guerre qu'il maudissoit, que l'Angleterre a scule tiré avantage des circonstances, & que si toute l'Europe se trouve heureuse d'acheter la paix par des sacrifices, la Grande-Bretagne seule en recuillera les fruits. Maîtresse des mers, en passession paisible de l'indostan, elle espre réparer bieniôt les désastres des colonies occidentales, tandis que la France aura long tems à pleurer sur des cendres & des ruines. En un mot, l'itt, qui n'a pas peu contribué aux dissentions françaises, espere que l'Olivier ne détruira pas les germes de la discorde qui les dévore.

# BELGIQUE.

De Bruxelles , le 24 thermidor , ( 11 août , v. st. )

La journée mémorable du 10 août, a été célébrée hier, en cette ville, par une fète militaire, très pompeuse. La garnison de Bruxelles se forma en équerre autour de la promenade du Parc, vers les enze heures du matin : à midi, les représentans du peuple, accompagnés de toutes les autorités civiles & militaires, passerent devant le front de la troupes, rangée en bataille. Le cortege étant rentré dans le Parc, alors des décharges multipliées d'artillerie, un feu roulent de mousqueterie, & le bruit de toutes les cloches, annoncerent aux habitans de cette ville, l'anniversaire de la châte du trône. Les representans, toujours accompagnés des différentes autorités constitués, se placerent au-dehors de la promenade, & tonte la garnison defila devant eux, au bruit d'une musique guerriere. La troupe alla ensuite se ranger en bataillen quarre sur la p'ace de la Liberté : c,cst alors qu'un des représentans prononça un discours énergique, analogue aux circonstances, qui finit par les cris de vive la république! vive la liberéé! L'après-midi, les militaires de garnison se rassemblerent dans le Parc, où on leur distribua des rafraîchissemens, pendant qu'une musique, placée dans la promenade, rappela, à ces braves gens,

leurs combats & leurs triemphes. Les représentans ont donné, à cette occasion, un dîner & un bal.

Le représentans Leseuvre, qui devoit se rendre à Anvers pour y proclamer l'ouverture de l'Escaut, n'est point parti avant-hier comme on le croyoit; mais son voyage u'est que différé, & il aura lieu dans le courant de cette sémaine.

Le comité de salut public de la convention vient de prendre un arrêté par lequel il fait remise à la Belgique de toutes les contributions militaires restant à payer, & qui se montent encore à environ 40 millions de livres, biais afin que le gouvermement français ne soit point lézé par cet acte de générosité, il sera établi une taxe de 3 pour 100 sur toutes les propriétés foncieres, payable en deux années.

La maison de Walkiers vient de prendre des engagemens avec les comités de gouvernement de la convenation, pour l'entretien & la subsistance de toutes les troupes qui se trouvent dans la Belgique. Les soumissions de cette maison se montent à au-delà de 40 millions en numéraire; car il n'est plus question actuellement ici d'assignats; ancune affaire ne se fait plus en papier, à cause de son peu de valeur. L'on assure qu'il vient de re donné des ordres ici pour acheter des dentelles de la plus grande beauté, destinées à la fille de Louis XVI.

La mission du représentant Les byre, expirant dam quelques jours, le représentant Ramel est déjà arrivipour le remplacer.

## FRANCE.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RASNE.

De Marseille.

Il est ensin décidé, mais bien décidé, qu'ici le dimanche a avalé le décadi. Jusqu'à présent, la chose a paru deuteuse, non que quelqu'un travaillat la dominirale, mais parce que quelques personnes étoient inactives quand la décade arrivoit. Le 10 du courant, il n'a pas été possible d'élever de doute; les boutiques ont été ouvertes, les étaux des petits marchands garais, les guenilles des sippiers étalées, & tous les travaux en activité, comme si ce n'avoit pas été jour de repos. Il faut dire aussi que l'avoit pas été jour de repos. Il faut dire aussi que la veille ils avoient célébré le bienheureux neuf thermider, & que le jacobite décadi ne pouvoit pas avoir deux plus dangereux voisins.

# DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Extrait d'une lettre de Montaudon, près Saint-Hypo'ite, le premier août

Je vess avois premis, messieurs, de vous rendre compte de mon voyage de Paris aux frontieres Helvétiques; je vous tiens parele. Ce qui m'a le plus frappé dans les premiers jours de la route que j'ai faite à pied, ce sont les variations étonnantes dans le prix du pain, d'un village à l'autre. Elles étoient peu raisonnées, si peu dépendantes des causes ordinaires qui pouvent influer sur la hausse ou la baisse des deniées, que je n'ai pu les attribuer qu'à l'avidité & au caprice des marchands de pain, (je dis marchands de pain, car il n'y plus de boulangers:) par tout j'ai trouvé ce prix bien au-dessus du grand nombre des consommateurs.

Les citoyens des départemens ne les voient pas passer sans envie. A Auxerre, les habitans avoient reçu la permission de préle leur ville Au re les pluie

Voila votre bo A Auxer Moiént connue la ci-de tendent aiment à ceux bins son L'on ne Les idée d'un re les clec là, on 1 beaux o dans les dans ch Les Hé yenir la m A Di de Sain on y tr

A Be cathédra des mie & les t dans le clamatic « Vo » l'acce » l'acce » par l' » la su liber » verte » équiv

tombeau brigand

tous ces

Besa leur av Pelleti rue Sai logées Sur volonta

parce

Enfie bien, liv., &

chose

S'il Pichegi leur ville pour alimenter la vôtre.

ans ont

à An-

, n'est

courant

rient de

Belgique

yer, &c

int leze

xe de 3

vable en

engage-

convena

utes les

lions en

nent ici

apier, à

XVI.

ja arrivé

ONE.

limanche

aru deu-

le, mais

quand la

possible

des frip-

comme si

aussi que

imanche,

cuf ther

oir deux

Typo'ite,

re compte

iques; je dans les l, ce sont

un village

pendantes

hausse ou

buer qu'à

, (je dis angers:)

d nombre

our Paris.

osser sans

ermission

Au reste, la moisson est riche par-tout. Il n'y a que

les pluies qui ont un peu retardé la récolte. Veila pour l'article qui vous intéresse le plus dans votre bonne ville : écoutez la suite de mes remarques... A Auxerre, les deux boutiques du feu député Maure

étoient encore fermée ; en en avoit déjà ôté l'inscription connue : Maure, député et épicier... Les paysans, de la ci-devant Bourgogne, refurent les gres sols; ils prétendent que ce sont des patards de terre cuite, ils n'en aiment pas mieux les assignats, & ils le prouvent bica à ceux qui achetent d'eux... Les terroristes & les jacoins sont toujours en horreur , sur-tout dans les villes . . . L'on ne se sert plus guere de la qualification de citoyen ... Les idées religieuses, longt tems opprimées, ont fait l'effet d'un ressort qui se relache. Ici on place les croix sur les clochers, sur les hauteurs, sur les grandes routes; la, on répare l'intérieur des temples; on ferme les tombeaux ouverts & violés par les Vandales. A Auxerre, & dans les villages, on sonne l'angelus. La cloche qui reste dans chaque commune, annouce l'heure du service divia. Les Hébert & les Chaumette n'y servient pas bien reçus venir bruler la bible, comme ils le firent dans le tems

la municipalité de Paris, moi présent. A Dijon, les temples ont été dévastés. Lorsque celui de Sainte-Benigne fut érigé en paroisse constitutionnelle, on y transféra, avant la démolution de la Chartreuse, les tombeaux de marbre noir des ducs de Bourgogne. Les brigands, ou l'armée volante révolutionnaire, ont brisé

tous ces marbres superbes. A Besançon, les temples ont aussi été vandalisés. La cathédrale, qui a servi d'églisé constitutionnelle, est une

des mieux conservées. La chapelle en marbre du St.-Suaire & les tableaux sont intacts. Le Saint - Suaire a été jetté dans les flammes. En parcourant la ville, j'y lus la pro-

clamation suivante de la municipalité:

" Vous avez entendu des chants nocturnes, animés & prolonges avec affectation; vous avez cru y reconnoître l'accent du terrorisme. Vous avez répondu à ces clameurs par le Rével du Peuple. Des agitateurs ont prevoqué la suppression de cravattes vertes, & le sentiment d'une liberté fiere vous a fait étaler & multiplier les cravattes vertes. Abandonnez, jeunes citoyens, ce signe au moins équivoque, non parce qu'il déplaît aux agitateurs, mais parce que la municipalité vous invite à faire ce léger sacrifice à vos concitoyens ».

Le lendemain, les cravalles vertes disparurent. Besançon avoit aussi changé les noms de ses rues , & leur avoit substitué ceux de Piques, San:-Culottes, le Pelletier, Brutus, Ma at, Challier, Capitole, &c. La rue Saint-Jean, où presque toutes les filles publiques sont logées, s'appelloi rue des Droits de l'Homme.

Sur la route de Strasbourg, j'ai rencontré ane soule de volontaires qui retournoient dans leues soyers. Si quelque chose pouvoit justifier la lacheté, re servit l'état de dé-labrement où plusieurs se trouvent.

Ensia, me voici dans mon pays natal. Je m'y trouverois bien, si tout s'y étoit hors de prix. Le pain s'y vend 12 liv., & le vin 25 liv.

#### De Paris, le 28 thermider.

S'il faut en croire un bruit assez accrédité, le général Pichegra a dû passer le Rhin le 25. Ce qu'il y a de cer-

de prélever le cinquieme des provisions qui traverseroient | tain, c'est que tous les préparatifs du passage étoient faits. Mais ce qui n'est gueres moins vrai, c'est que tout indiquoit que la paix étoit le vœu général de tout l'Empire, & que toutes les nouvelles venues de Bale indiquent qu'on est à la veille d'une pacification à-peu-près

Des lettres de Vannes portent que les émigrés saits prisonniers à Quiberon sont susilés immédiatement après que leur émigration a été constatée par la commission

militaire établie à Vanues.

On ésrit de Montpollier, en date du 19 thermidor, que la paix avec l'Espagne a nausé une joie bien vive parmi les commerçans de ce département, de même que parmi tous les vrais patriotes. Cependant cette paix n'2 encore occasionné aueun changement dans les affaires commerciales; les marchandises se soutiennent toujours à un prix fort haut, & les changes avec l'étranger sont toujeurs les mêmes.

- CONTRACTOR

Décrivez moi le cercle de la puissance d'un homme, disoit Helvétius, je vous décrirai bientôt celui de sa jus-tice. Quand Helvétius traçoit ce triste & véritable adage dans son livre de l'Esprit, il avoit sans donte, présent à sa vue, cette aureole plus ou moins grande de despo-tisme, qui entouroit alors tout homms en place; u'est-à-dire, en puissance de faire quelque peu de bien & beaucoup de mal. La persécution de l'esprit philosophique, date à-peu-près de l'époque où parut son livre, & elle se fortifia de jour en jour , jusqu'au moment que l'heuro de la liberté étant sonnée par la révolution , la pensée des hommes fui déclarée libre par le vœn de toute la nation. Mais la prise de possession de cette liberté trouva de grands antagonistes dans les héritiers de la tyrannie détruite. Ceux-ci, cependant, n'oscrent pas établir une inquisition légale contre les écrivains qui leurs déplaisoient; ils se contentaient de les faire égorger, sous divers autres prétextes, & ils disoient toujours que la liberté des opinions étoit le palladium de la république. Les tyrans périrent, & il fut question de nouveau de la liberté de la presse. Pen-à-peu, les puissans trouverent que cette liberté avoit des inconvéniens, & on tenta de la circonscrire dans des hornes difficiles à poser. Voilà où nous en sommes. Le rapport sur cette grande question doit avoir lieu incessamment. Si on considere, comme on ne peut manquer de le faire, que si la liberté de la presse peut faire quelque mal particulier, cette même liberté est la pour le réparer : la discussion à cet égard sera ajournée à long terme. On observera aussi que la république, objet général du vœu national, ne peut recevoir aucun dommage on atteinte des opinions égarées de quelques écrivains pré:en lus soudoyés par le royalisme ou par l'étranger. Contre une attaque extravagante à la liberté, il se présentera toujours des phalanges de vrais républicains, & la liberté triomphera des malveillans comme le courage a triomphé des armées de la coalition.

Renonçous donc à toute espece de guerre intestine sur les opinions, puisque c'est du calme intérieure que se forme la premiere de toutes les forces publiques, celle de l'opinion. Les étrangers commencent, ils ont commencé de rendre hommage à notre justice & à notre sagesse; apprenons à nos concitoyens à apporter leur confiance & leur amour autour des loix qui vont fixer au milieu de nous la paix & le bonheur.

#### CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen Daunou.

Séance du 28 thermidor.

Un membre, au nom du comité de législation, fait un papport sur l'insuffisance & les inconvéniens des loix du 29 nivôse & 11 pluviôse de l'an 3°. L'assemblée, sur sa proposition, décrete que les jagemens rendus révolutionnairement depuis le 10 mars 1793 (vieux style) jusqu'au 8 nivôse de l'an 3°, contre des personnes actuellement vivantes, portani peines afflictives ou infamantes ; détention ou emprisonnement, sont déclarés non avenus.

Sout réputés jugemens révolutionnaires ceux qui ont é rendus; 1° par le tribunal révolutionnaire de Paris, été rendus; 1° 2°. par les tribunaux ou commissions populaires & autres instituées à l'instar du tribunal révolutionnaire de Pa-ris; 2º. par les tribunaux criminels des départemens, lorsqu'ils ont instruit & jugé autrement que sur une declaretion de jurés ordinaires, conformément à la loi du 16 septembre 1791, su sur celle d'un juré spécial tiré au sart, dans le cas où la même loi, ou autres de l'as-semblée constituante l'ordonnoient; 4°, par des tribunaux ou commission militaires, jugeant des individus non

Les prévenus seront renvoyés devant les tribunaux criminels: ils y seront jugés dans les formes erdinaires: néanmoins si la neuvelle peine à décerner centre eux se trouvoit plus grave que celle à laquelle ils avoient d'abord été condamnés, les tribunaux ne pourront prononcer que la confirmation de la même peine.

Le comité de législation, par l'organe d'un de ses membres, soumet à l'assemblée les difficultés qui se sont élevées sur la question de savoir, si le tiers arbitre peut prononcer seul sur les avis contraires.

L'assemblée passe à l'ordre du jour , motivé sur ce qu'aucune loi n'autorise le tiers arbitre à prononcer seul & sans le concours des arbitres divisés d'opinions.

L'assemblée avoit adopté quelques articles, que nous avons fait connoître, de trois projets de décret sur les monnoies : elle a décrété le reste aujourd'hui : en voici les principales dispositions :

Le titre de la monnoie d'argent sera de neuf parties de

ce métal pur, & d'une partie d'alliage.

Il sera fabriqué des pieces d'argent d'un, de deux & de cirq francs.

Il sera fabriqué en métal de bronze épuré des pieces d'un & de cinq centimes, d'un & de deux décimes.

Ces pieces auront pour type la figure de la Liberté avec la légende : La République Française.

Il sera fabrique des pieces d'or; le ture sera de neuf

parties de ce métal pur, & d'une partie d'alliage.
-Les personnes qui perterent de l'or on de l'argent à échanger à la monnoie, en recevront la valeur en pieces d'or ou d'argent.

Thibaut dit qu'on n'a donné aucune dénomination aux pieces d'er; elles ne seront regardées que comme mar chandises; moyen plus facile d'échange; en se conteniera

donc d'en constater le titre & la valeur. Doulcet lit une lettre du général Kellermann, qui an-

nonce que l'a mée d'Italie s'est trouvé plusieurs fois aux prises avec l'ennemi & l'a vaincu par-tout, notamment le 17; en lui a fait 34 prisonniers. Il fait filer des troupes vers la droite de notre armée; le général Kellermann fait ses dispositions pour le bien receveir. - Cette lettre est du 10.

On passe à la lecture de l'acte constitutionnel. La premiere question dont l'assemblée s'est occupée, a été celle de savoir, si les deux conseils résideroient dans la même ville. La commission persistoit dans son premier avis; André Dumont a sontenu le sien; il a dit que si les deux conseils habitoient dans la même commune, une faction qui se mettreit en révolte centre eux, comme aux jours du 31 mai, du 12 germinal, du premier prairial, pourroit du même coup les anéantir l'un & l'autre; si au contraire, c'étoit un des deux conseils qui cherchât à détruire l'autre, combien cela ne lui deviendroit-il pas plus facile s'il réside à côté de lui, que s'il est obligé d'aller le chercher dans une autre commune, dont la population toute entiere le défendra.

Mailhe pense qu'on n'ebvie à aucun de ces dangers, en séparant les lieux de la résidence des deux conseils : au contraire, s'il arrivoit que l'un des deux se mît en révolte contre l'autre, on auroit bientôt une réelle guerre civile; n'est-il pas à craindre aussi qu'en ne s'accoutume en voyant ces deux conseils éloignés l'un de l'autre, à les regarder comme deux assemblées nationales?

L'assemblée décrete que les deux conseils & le directoire exécutif résideront dans la même commune.

Thibaudeau s'éleve contre l'article qui veut que ce ne soit qu'à compter de l'an 5° que les membres du directoire exécutif ne pourront pas être pris dans le corps législatif. Cet article prête à la calomnie; on dira qu'il n'a eté fait qu'afin que l'on pût porter au directoire des membres de la convention.

Poultier demande le rapport de l'article qui dit qu'on n' xigera 30 ans, pour entrer dans le conseil des 500, qu'à compter de l'an 7°; déjà on répand, dit-il que cet article a été fait pour deux membres de la convention.

Cambacérès s'éleve avec force contre toute exclusion; c'est un piege, dit-il, en veut énerver la législation : qui a plus d'intérêt que la convention à ce que la constitution s'établisse & se maintienne? Plusieurs membres demandent la parole : en réclame l'ordre du jour. Je dirai tont, s'écrie Lanjuinais: l'ordre du jour par amour de la Au nom du comité de salut publie, l'ordre du jour est adopté sur tous les amendemens.

Le traitement des membres du directoire est fixé à la valeur de 50 mille myriagrammes de froment (10,222 quintaux ).

Pelet craint qu'il n'y ait du danger à payer, soit les membres du corps législatif, soit les membres du direc-toire exécutif en grain. N'est-ce pas leur donner un intérêt à ce que le bled soit cher?

Lehardy & Lemoine répliquent que c'est une grande erreur que Pelet vient d'émettre ; erreur qui pourroit jetter dans le public les idées & les préventions les plus fâ heuses. Le prix du bled regle le prix de toutes les autres denrées. Si donc le corps législatif ou le directoire exéculf faisoient hausser le prix du bled pour augmenter leur traitement, ils augmenteroient en même-tems leur dépense.

Quelque discussion s'éleve sur la maniere dont les membres du directoire seront nommés ; ils le seront par le conseil des anciens, auquel celui des 500 présentera une liste décuple du nombre des membres qui seront à

L'assemblée ratifie le traité conclu avec le Bey de Tunis.

Troubl port blice seere ---

STATE OF STREET

Les Abonn à les 6prouv 100 li Abonn wront. auron rue de

Tout sembl. mais s autric de la 1 mal-a tifiée. Le Namin repou leurs d'une Borg avant TI

> parte No pas élé ( arrêt

tans